



LISTE DES SERVICES PRIORITAIRES POUR LE VENDREDI 06 JUIN 2014 / APRES-MIDI
 (susceptible d'évolution en fonction de la durée de la grève)

	DOMAINES	CATEGORIE DE VEHICULES
1	ORDRE PUBLIC	- véhicules des services de sécurité (Police, Gendarmerie, Douane) ainsi que leurs personnels
2	DEFENSE ET SECURITE CIVILE	- véhicules des services de secours et de sécurité civile et leurs personnels
3	PRATIQUE MEDICALE, SOCIALE ET MEDICO-SOCIALE	<ul style="list-style-type: none"> - Véhicules de service, véhicules des établissements, véhicules professionnels et véhicules privés des personnels des établissements, structures et services suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Établissement de santé (cliniques, hôpitaux, HAD, centres de dialyse, etc.) - Établissements sociaux et médico-sociaux prenant en charge les personnes âgées et les personnes handicapées (EHPAD, FAM, MAS, etc.) - Professionnels de santé libéraux (Médecins, pharmaciens, biologistes, kinésithérapeutes, Infirmiers etc.) exerçant en cabinet ou à domicile - Services et structures et personnels assurant <ul style="list-style-type: none"> o Des prestations au sein des établissements ci-dessus (ménage, blanchisserie, entretien, cuisine, etc.) - Services et structures et personnels assurant : <ul style="list-style-type: none"> o Le transport sanitaire (ambulances, véhicules sanitaires légers) o Le transport de sang, d'organe et de prélèvements biologiques o La distribution des médicaments, dispositifs médicaux et gaz à usages médicaux - Services et structures et personnels assurant des prestations à domicile : <ul style="list-style-type: none"> o SSIAD, HAD, Prestataires à domicile (O2, DM, etc.) o Accompagnement, aide à domicile des personnes âgées et dépendantes et des personnes handicapées - Services funéraires - SAMU Social - Services assurant la démoustication et la lutte anti-vectorielle (en période d'épidémie) et véhicules des personnels nécessaires à cette action
4	SERVICES D'INTERVENTION	<ul style="list-style-type: none"> - Véhicules des services et acteurs du secours en mer, des pilotes maritimes et des capitaineries (GPLM notamment) ; - Véhicules de service et des personnels du contrôle aérien, de la sûreté aéroportuaire et ceux nécessaires au fonctionnement opérationnel de la plate-forme aéroportuaire ; Véhicules de service et des personnels nécessaires à la sûreté portuaire et au fonctionnement opérationnel de la plate-forme portuaire ; - Véhicules d'interventions des opérateurs : EDF, ODYSSI, SME, SMDS, Orange, Digicel, Only ; - Véhicules d'intervention des gestionnaires de voiries ; - Véhicules des sociétés de ramassage des ordures ménagères, des déchets médicaux et des encombrants ; - Véhicules de fabrication et de livraison des produits pétroliers et leurs personnels.
5	SOINS AUX DEFUNTS	- Véhicules des entreprises de pompes funèbres et de leurs personnels.

	DOMAINES	CATEGORIE DE VEHICULES
6	ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	- Véhicules des services du Ministère de la Justice (juridictions, centre pénitentiaire), ainsi que les magistrats et leurs personnels.
7	TRANSPORTS EN COMMUN	- Transporteurs de personnes (taxis collectifs, taxis de place, transports en commun) ; - Véhicule de service et d'intervention des services de l'État et des collectivités territoriales.

CONDITIONS D'ACCÈS :
Capacité du demandeur à produire
la carte professionnelle attestant de sa qualité
ou
une attestation de son employeur